

DESCRIPTION DE POSTE

1. Poste		
1.1. Dénomination du poste : Psychologue		
1.2. Fonction(s) : Psychologue		
1.3. Titulaire :		
1.4. Département : Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations		
1.6. N° du poste : -	1.7. Classification de la fonction : 22	1.8. Taux d'activité 40%

2. Positionnement hiérarchique
2.1. Dénomination du poste du/de la supérieur/e direct/e : Directeur
2.2. Postes hiérarchiquement subordonnés (selon l'organigramme) : stagiaire psychologue

3. Mode de remplacement	
3.1. Le/la titulaire remplace : /	3.2. Pour les responsabilités principales suivantes : /
3.3. Le/la titulaire est remplacé/e par : stagiaire psychologue	3.4. Pour les responsabilités principales suivantes : suivi en cours (évaluation-soutien)

4. Raison d'être, mission du poste
Rencontrer et soutenir psychologiquement les jeunes et leur famille et évaluer leurs besoins sur le plan psychologique. Conseiller et soutenir les éducateurs. Apporter des compléments théoriques appropriés. Apporter un regard critique et constructif sur l'encadrement et sur l'évaluation. Proposer une présence souple correspondant à la disponibilité des jeunes et de leurs représentants légaux. - Participer au travail d'équipe concernant l'évaluation psychosociale de la situation du jeune et de sa famille. Pratiquer une évaluation approfondie du fonctionnement et de l'état psychologiques du jeune et de sa famille. Elaborer des hypothèses de compréhension psychologiques de la situation de crise. Procéder à des évaluations complémentaires selon les cas. - S'informer régulièrement de l'état psychologique de chaque jeune. Communiquer les informations nécessaires à l'équipe d'encadrement. Selon l'indication, faciliter la mise en place ou la poursuite de démarches thérapeutiques à l'extérieur et/ou procurer un soutien psychologique en tenant compte de la durée limitée du placement.

5. Buts et responsabilités	
Buts du poste	Responsabilités principales
Evaluation et soutien psychologiques	- Entretiens individuels et familiaux pour l'évaluation et le soutien psychologiques. - Etablissement de bilans psychologiques au moyen d'outils psychométriques appropriés. - Application d'une batterie standardisée d'évaluation psychosociale. - Selon l'indication, participation aux entretiens de réseau. - Co-rédaction des observations et des rapports.
Participation aux colloques Collaboration Soutien aux éducateurs	- Apport d'hypothèses de compréhension psychologiques à l'équipe. - Participation active aux analyses de cas ainsi qu'aux supervisions. - Echanges réguliers sur la situation de chaque jeune avec son éducateur de référence. - Support et intervision des éducateurs dans le suivi des références. Soutien et décharge des éducateurs par rapport à la dépense émotionnelle. - Apports formatifs à l'équipe éducative sur des sujets psychologiques. Mise à jour de la documentation spécialisée. Recherche de documents de référence.
Favoriser une bonne dynamique dans le groupe de jeunes	- Offrir un espace d'échange régulier aux jeunes.
Assurer la communication avec le réseau psychologique	- Prendre contact avec les intervenants psychologiques extérieurs pour faciliter une démarche concertée. - Faire à l'équipe le rapport de ces échanges.

6. Délégation de compétences particulières (Droit de signature, compétences financières, etc.)
 Co-signature avec la direction et l'éducateur de référence du rapport d'évaluation, lequel intègre les observations psychologiques.

7. Liens fonctionnels (externes au service)
 Garantir les contacts avec les psychologues et psychiatres externes qui travaillent avec les jeunes placés.

8. Profil du poste		Souhaité	Exigé
8.1.	Formation de base : psychologue FSP (Master en Psychologie) Titre de spécialisation FSP (psychothérapie, psychologie clinique, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie légale) <i>(formation acquise ou à acquérir)</i>	x	x
8.2.	Formation complémentaire, spécialisation : Formation en thérapie familiale systémique <i>(formation acquise ou à acquérir)</i>		x
8.3.	Expérience recherchée : Travail avec des enfants / adolescents et travail avec leurs familles et réseaux.	x	
8.4.	Connaissances particulières : En bilan / diagnostic psychologique En évaluation psychosociale En approche systémique Autres :	x x x	x
8.5.	Maîtrise des outils informatiques :		x
8.6.	Maîtrise des langues : allemand oral & écrit	x	

9. Approbation par :	Nom et prénom	Signature	Date
Le/la titulaire :			
Le directeur :			

Confidentialité

Les données personnelles contenues dans les dossiers des jeunes accueillis à Transit sont considérées comme des données sensibles au sens de l'art 3, let c de la Loi sur la protection des données du canton de Fribourg.

En ce qui concerne le traitement des données des jeunes accueillis à Transit, nous pouvons nous baser sur l'art 3 du Règlement sur la sécurité des données personnelles :

¹ Les données personnelles doivent être protégées contre toute atteinte à leur confidentialité et contre tout traitement non autorisé.

² La protection doit en être assurée lors de chaque phase du traitement des données, de la collecte à la destruction ; elle doit être assurée à l'égard de toute personne, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration.

³ La protection doit être harmonisée avec les mesures visant à assurer la sécurité des documents de l'administration en général, ainsi qu'avec les mesures prises à titre de sécurité informatique.

L'article 5 du règlement prévoit que « Les collaborateurs et collaboratrices qui traitent des données personnelles sont responsables de l'application des mesures prescrites par l'organe dont ils relèvent ». En ce sens, les collaborateurs de Transit sont soumis à un devoir de confidentialité.

CC Psy Transit version 24.11.2025

TRANSIT - Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations – Service AEMO

Rte d'Englisberg 3 – 1763 Granges-Paccot - Tél. 026 407 70 40 - www.fondation-transit.ch